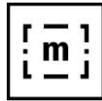


Musée
René Baubérot
Châteauponsac (Haute-Vienne)



Projet scientifique et culturel

**Rédaction par des membres de l'Association Notre Terroir et par les salariés,
sous la direction scientifique de Claire Moser-Gautrand.**

Validation par les membres de l'Association Notre Terroir le 31 janvier 2015.

Table des matières

BILAN DE L'EXISTANT

Musée René Baubérot

Historique, contexte général et vocation de l'institution

I. STATUT ET GESTION	8
Le Prieuré	8
La Maison du Terroir	8
II. SITE ET BATIMENTS	9
Le site	9
Les bâtiments	10
1. Le Prieuré	10
* contraintes et accessibilité	
* aspect sanitaire	
* surfaces	
2. La Maison du Terroir	11
3. Les réserves	11
Sécurité - Sûreté	12
III. LES COLLECTIONS	13
Nature des collections	14
* Collections archéologiques	
* Collections ethnographiques	
* Histoire de Châteauponsac	
Acquisitions - Enrichissement	16
Identifier les collections	17
1. Inventaires	17
* Catalogue de Monsieur Baubérot, fondateur du musée	
* Inventaire de Monsieur Chabroux	
* Inventaire de Mademoiselle Pénichon	
2. Fiches de dons	19
Récolement	19
* Mise en œuvre	
* Informatisation	
Conserver et gérer les collections	20
IV. RECHERCHE	21
Direction scientifique	21
Documentation	22

V. PARCOURS ET MUSEOGRAPHIE	24
* Rez-de-Chaussée	
* Premier étage	
* Deuxième étage	
* Troisième étage	
* Maison du Terroir	
VI. PUBLICS	26
Connaissance des publics	26
Politique des publics	27
Politique tarifaire	28
Accueil et parcours de visite	29
Service éducatif	30
* Historique du service éducatif en direction des collégiens	
* Définition et principe	
* Missions essentielles	
* Situation administrative	
* Service éducatif en direction des élèves de la maternelle au CM2	
* Evaluation	
VII. POLITIQUE CULTURELLE ET OUTILS DE DIFFUSION	33
Expositions temporaires	33
Site internet	34
Animations ponctuelles	35
* Au musée	
* A la radio	
VIII. L'ETABLISSEMENT	36
Audience et rayonnement	36
Partenariats et réseaux	37
* Les partenaires	
• partenaires scientifiques	
• partenaires culturels	
• partenaires touristiques	
• partenaires financiers	
* Réseaux	
Stratégie de communication	38
Moyens et fonctionnement	40
1. Moyens humains	40
* Salariés	
* Bénévoles	
2. Moyens financiers	41
3. Locaux.....	41
CONCLUSION TRANSITOIRE	43

OBJECTIFS

I. CONTEXTE GENERAL DU MUSEE ET PERENNITE	45
II. VOCATION DE L'INSTITUTION	46
Conserver la mémoire régionale	46
Améliorer la mise en valeur des collections	47
1. Collections gallo-romaines	47
2. Collection des documents	48
3. « Action flash » sur un objet	48
4. Action temporaire sur une petite collection	49
Plan global de conservation	50
1. Equipement à acquérir ou à renouveler	50
2. Campagne de restauration	50
3. Assurer la sécurité générale des collections	51
4. Une clé sécurité	51
5. Un plan de sauvegarde	51
Recherches autour des collections	52
1. Récolement et post-récolement	52
2. Collecter et restituer	52
3. Accroître la visibilité des collections par l'exposition	53
4. S'appuyer sur les ressources extérieures et les réseaux de partenaires	53
5. Le musée envisage de publier	54
Parcours muséographique	54
1. Signalétique	55
2. Supports de visites	55
III. STRATEGIES DE COMMUNICATION	56
Mieux cibler et mieux faire connaître	56
1. Statistiques	56
2. Moyens numériques	56
Amplifier l'attrait du musée	57
1. Développement du service éducatif	57
2. Accueil des familles	57

3. Partenariats avec les services touristiques.....	58
4. Journées à thèmes.....	58
5. Recherche de mécénat.....	58
Développer un label spécifique.....	59
Fléchage routier plus pertinent.....	59
IV. BATIMENTS ET LOCAUX.....	60
Bâtiments anciens ouverts au public - Prieuré inscrit et Maison du Terroir.....	60
Aménagement provisoire des réserves.....	60
1. Réserves extérieures.....	60
2. Réserves intérieures.....	61
Projet de construction d'un centre culturel.....	62
1. Création de bureaux.....	63
2. Salle de travail et de réunion.....	63
3. Salle d'exposition.....	63
4. Besoins spécifiques du musée.....	63
5. Réserves.....	64
Aspect financier.....	65
CONCLUSION.....	65

Bilan de l'existant et diagnostic

Musée René Baubérot

Musée contrôlé depuis le 29 avril 1949, le musée René Baubérot de Châteauponsac bénéficie du label "Musée de France" depuis le 1^{er} février 2003. Il est géré par une association de bénévoles loi 1901, l' "Association Notre Terroir", qui est propriétaire des collections.

Châteauponsac, commune de 2200 habitants, au nord de la Haute-Vienne, à 40 kilomètres de la capitale du Limousin, se situe dans un milieu rural. Sa démographie a décliné fortement au cours du XX^e siècle du fait des mutations dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat et de la disparition d'industries diverses.

Chef-lieu de canton, Châteauponsac possède une école primaire, un collège et une maison de retraite. Le milieu associatif tient une place importante: associations culturelles (patrimoine, musique), associations sportives et de loisirs.

Dans ce contexte, l'existence du musée est conditionnée en grande partie à celle de l'Association Notre Terroir et à l'implication importante de la municipalité.

VOCATION DE L'INSTITUTION

En 1943, René Baubérot, professeur d'histoire passionné d'archéologie, participe à des fouilles sur le site d'une villa gallo-romaine au village de la Bussière-Etable dans la commune de Châteauponsac et fonde la "Société Notre Terroir" dans le but de faire connaître l'histoire de la région. Les objets provenant de ces fouilles constituent l'embryon du musée, installé dans un premier temps dans la mairie. Il s'enrichira ensuite par la collecte de documents, d'outils, de vêtements, de meubles..., le but de l'association étant, conformément à ses statuts, de "faire connaître, protéger et promouvoir le patrimoine historique, archéologique, ethnographique et architectural local".

Par les nouveaux statuts¹ approuvés en assemblée générale extraordinaire le 18 avril 2009, la "Société Notre Terroir" devient l' "Association Notre Terroir". L'article 4 stipule que l'association se propose notamment "d'exercer son activité en dehors des limites de la commune et du canton, pour les monuments et sites présentant un intérêt particulier, après avoir obtenu les autorisations nécessaires".

¹ Annexe 1: statuts de l'association

I. STATUT ET GESTION

Le Prieuré

Dans les années 1970, le musée quitte la mairie pour s'installer dans l'ancien prieuré bénédictin (XIV^e siècle) mis à disposition de l'association par la municipalité, à titre gratuit. Sous l'impulsion de Paul Schweitzer, un retraité féru d'histoire, les bénévoles aménagent plusieurs salles avec reconstitutions de scènes pour présenter le fonds ethnographique qui n'a cessé de s'enrichir.

Actuellement, 17 salles abritent, outre les collections archéologiques, un fonds ethnographique important pour le Limousin (évocation de la vie quotidienne, du monde agricole et des métiers d'antan). A cela a été ajouté un fonds d'archives et de photographies.

Récemment, la commune de Châteauponsac a mis en dépôt dans le musée des objets religieux, dont des bustes et bras reliquaires du XVII^e siècle, classés monuments historiques.

La Maison du Terroir

A partir de 1988, la « Société Notre Terroir » décide de présenter une exposition temporaire annuelle dans un bâtiment mis à sa disposition par la commune : la « Maison du Terroir ».

Dans la « Maison du Terroir », une salle a été consacrée à la présentation permanente d'une forge et du travail du maréchal-ferrant.

En résumé, l'Association Notre Terroir est propriétaire de la plus grande part des collections. La commune de Châteauponsac est propriétaire des bâtiments et de quelques collections mises en dépôts: il s'agit d'art religieux (reliquaires, croix).

Il est à noter deux autres dépôts : il s'agit de chefs-d'œuvre déposés par les Compagnons du Tour de France de Limoges (une convention de dépôts a été signée en novembre 2013) et d'objets médiévaux (poteries et objets métalliques), issus de fouilles menées de la fin des années 1980 par Serge Gady aux alentours de Châteauponsac, et qui appartiennent à l'Etat.

II. SITE ET BATIMENTS

Le site

Le musée étant implanté dans un bourg en milieu rural, les collections sont en totale cohérence avec l'environnement géographique, économique et social.

Le bâtiment est situé dans le centre ancien de Châteauponsac, près de l'église Saint-Thyrse, classée monument historique. Le musée est référencé sur le parcours des nombreux chemins de randonnées fléchés et répertoriés dans un guide édité par le Conseil Général de la Haute-Vienne. Il est intégré par toutes les structures touristiques, régionales et départementales présentant la région de Châteauponsac.

Le site n'est que faiblement desservi par des transports en commun: sur réservation, une navette conduit à Bessines-sur-Gartempe les voyageurs

prenant un bus pour Limoges. Les dimanches et les jours fériés, ni la navette ni le bus ne circulent.

La desserte par voie routière est satisfaisante: la proximité de l'autoroute A20 (à 10 km) peut être considérée comme favorable pour l'accès à Châteauponsac en voiture particulière. Mais la signalisation routière est insuffisante et peu pertinente.

Sa situation, en apparence plutôt défavorable, est en fait un atout, grâce à un environnement naturel préservé qui s'avère un point fort pour attirer le tourisme. Deux restaurants y sont implantés. Cependant, l'accueil pour les nuitées est limité en hôtellerie, à l'exception du camping toutefois fermé d'octobre à avril. Quelques gîtes et chambres d'hôtes se sont ouverts récemment.

Les bâtiments

1.Le Prieuré

*** contraintes et accessibilité**

Ancien prieuré bénédictin du XIV^e siècle, le bâtiment présente un intérêt architectural évident, en particulier pour la mise en valeur des collections ethnographiques. Les salles, réparties sur 3 étages, sont desservies par des escaliers. Seul le rez-de-chaussée est partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite.

*** aspect sanitaire**

L'association n'en étant pas propriétaire ne peut poser un diagnostic de l'état sanitaire du bâtiment entier. Aucune étude n'a été réalisée concernant des dysfonctionnements éventuels. En tant qu'usager des locaux, on peut constater des problèmes d'humidité au rez-de-chaussée. Les fenêtres sont anciennes et inefficaces au niveau de l'isolation.

*** surfaces**

Le Prieuré comporte 17 salles sur 3 étages d'une superficie d'environ 750 m² comprenant les espaces d'exposition et les circulations.

2. La Maison du Terroir

Situé à 50 mètres du prieuré, ce bâtiment héberge la 18^e salle du musée et les expositions temporaires sur 3 étages d'une superficie totale de 180 m². On y rencontre les mêmes difficultés d'accessibilité et les mêmes problèmes sanitaires qu'au musée.

3. Les réserves

Le musée ne dispose pas de réserves saines et offrant des conditions de conservation conformes aux exigences de la loi musées. Elles sont dispersées sur 4 bâtiments non aménagés à cet usage.

Les objets en réserve sont conservés dans des lieux inadaptés:

- Prieuré : petits espaces sous les toits
- maison Dardant contiguë au prieuré: sur 3 niveaux quasiment délabrés, mais vastes
- ancienne église Saint-Martin située dans le bourg, propriété de l'association, servant d'entrepôt
- grange de plain-pied en location au lieu-dit Les Vérines à 3 km du musée.

Ces lieux, à l'exception du Prieuré, ne sont pas sécurisés et présentent un danger pour les personnes: absence d'électricité, vétusté des parquets et des escaliers.... Pour les collections, le climat n'y est, de plus, pas stable (absence de chauffage et d'isolation).

Actuellement, les réserves ne conservent pas d'objets inscrits à l'inventaire du musée, mais uniquement des collections en attente d'étude et de sélection (on estime à 3000-4000 le nombre d'objets).

La vocation de chaque objet doit être étudiée: peut-il être inscrit à l'inventaire ou est-il simplement un matériel d'étude?

Une réflexion doit être menée en cohérence avec la note-circulaire du 19 juillet 2012, relative à la problématique des matériels d'étude et à la méthodologie préalable à l'affectation de certains de ces biens aux collections des musées de France.

Les réserves ne comprennent pas d'espace permettant de déployer les collections pour les étudier (locaux, tables, éclairage, chauffage...) et effectuer les petites interventions (marquage, dépoussiérage...).

Sécurité - Sûreté

Les collections permanentes exposées dans le Prieuré sont protégées contre l'intrusion et le vol par une mise sous alarme à détection volumique des locaux et détection à rupture pour les accès et les vitrines. Cette alarme est reliée à un central qui avertit par téléphone des membres désignés par l'association.

La Maison du Terroir a été mise sous alarme en novembre 2012.

Ces systèmes permettent d'assurer la sûreté des bâtiments et des collections pendant les périodes de fermeture.

Selon les préconisations du rapport (novembre 2013) de Madame Dominique Buffin, Capitaine de Police adjointe au conseiller sûreté des musées de France, des améliorations ont été réalisées : éclairage avec détecteur de présence à la porte d'entrée du musée, sifflet et corne de brume achetés.

Contre les incendies, des extincteurs sont installés dans le Prieuré et à la Maison du Terroir. Monsieur Dominique Jager, Lieutenant-colonel détaché de la brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, conseiller sécurité incendie pour les musées, a étudié le site et a fourni un rapport préconisant

l'installation d'un système de détection automatique d'incendie reliée à la centrale d'alarme dont la pose a été réalisée en novembre 2014.

Il existe des plans d'accès réglementaires permettant les interventions des pompiers. Mais l'intérieur des bâtiments leur est difficilement accessible, chaque salle étant équipée d'une clé différente.

Les lieux de réserves extérieurs au musée ne sont pas sécurisés, tant pour le vol que pour l'incendie.

Une commission de sécurité mandatée par la municipalité effectue périodiquement les contrôles réglementaires: sécurité électrique, sécurité incendie, issues de secours, toutes normes de sécurité des bâtiments accueillant du public. Lors de la visite du 5 février 2014, la commission sécurité a émis un avis favorable pour la visite du public.

III. LES COLLECTIONS

Si, à l'origine, les collections proviennent de fouilles archéologiques sur un site gallo-romain, l'association a élargi sa politique d'acquisition en s'intéressant au patrimoine rural, comme ses statuts lui en donnent vocation.

Les collections permanentes, intégralement présentées dans les 18 salles du musée, sont constituées essentiellement de dons de particuliers, au bénéfice de l'association qui gère le musée depuis son origine.

Le récolement, entrepris depuis décembre 2008, permet de clarifier le statut juridique des objets. Parallèlement, l'inscription des collections encore non inventoriées est entreprise dans un registre d'inventaire fourni par le

Service des Musées de France. Les dépôts sont recensés dans un registre séparé.

Nature des collections

Les collections du musée René Baubérot sont divisées en trois grands axes:

- l'archéologie,
- l'ethnographie de la Basse-Marche et du nord du Limousin
- l'histoire locale

* Collections archéologiques²

- très importante **collection gallo-romaine** provenant des fouilles sur le territoire de la commune (sites de la Bussière-Etable et du Puy-Marron essentiellement): fragments d'hypocauste et d'aqueducs, poteries sigillées et communes, outils et objets du quotidien, urnes et coffres funéraires, monnaies...
- **archéologie médiévale**, y compris le Prieuré lui-même: manteaux de cheminée et linteaux provenant de châteaux forts, sculptures d'art religieux et éléments d'anciennes églises, sarcophages...
- **art sacré** lié au passé religieux de la ville avec ses quatre églises et son monastère. Ce passé explique le développement de Châteauponsac au Moyen-Age.

* Collections ethnographiques³

Depuis sa création, la vocation du musée est de sauvegarder, collecter et promouvoir les témoins matériels du patrimoine, et, dans le domaine

² Annexe 2

³ Annexe 3

ethnographique, permettre de **comprendre les liens entre territoire et modes de vie, climat et pratiques agricoles et artisanales.**

Les bénévoles de l'association ont réuni nombre d'objets à valeur muséographique du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle : la vie quotidienne en milieu rural, le monde agricole et son évolution, l'artisanat... Les collectes successives réalisées par les membres de l'association ont été le plus souvent accompagnées d'une documentation, qui accroît encore l'intérêt scientifique de ces collections.

Le choix des scènes reconstituées avec meubles, mannequins, costumes, outils... a été privilégié dans un but pédagogique pour montrer avec plus de pertinence le lien entre le vêtement et le travail, l'outil et le métier, le meuble et la vie quotidienne...

Au XXI^e siècle, alors que l'on perd l'aspect spécifique des modes de vie et de production des siècles passés pour rejoindre un mode de vie plus général, plus national, il apparaît primordial d'en conserver et transmettre la mémoire. Sa spécificité et son ancrage dans son terroir font l'originalité de ce musée.

Le souci de sauvegarder et transmettre les savoir-faire locaux, qui constituent un patrimoine immatériel, rejoint les préoccupations actuelles du Ministère de la Culture.

*** Histoire de Châteauponsac⁴**

Une salle est consacrée à la présentation de documents recueillis à Châteauponsac et dans ses environs. Ils illustrent des aspects de l'histoire de la ville, allant **du règne de Charles VII à la première guerre mondiale**, et mettent en évidence des liens entre histoire locale et histoire nationale.

⁴ Annexe 4

Parmi les manuscrits, un bref du pape Alexandre VII du 16 mai 1664 accorde des indulgences aux Pénitents noirs de Châteauponsac. De nombreux documents dressent un tableau de Ponsat-La-Montagne pendant la Révolution Française.

L'abondance et l'intérêt des documents représentent un point fort. Toutefois leur disposition dans les vitrines ne les met pas en relation avec les aspects de la vie religieuse, politique et sociale.

La collection de cartes postales du début du XX^e siècle constitue une base documentaire précieuse pour étudier l'évolution de la ville.

Le musée présente également une collection de minéraux dont certains proviennent du Limousin⁵.

Acquisitions - Enrichissement

La politique d'acquisition, dans l'objectif global de développement des collections, fait partie des missions du musée. Ayant obtenu le label « Musée de France » depuis le 1^{er} février 2003, le musée doit présenter en commission interrégionale pour les acquisitions tous ses projets d'acquisition. L'avis de la commission scientifique valide à la fois la qualité intrinsèque des œuvres et l'opportunité de l'acquisition pour le musée, par rapport aux collections existantes et aux axes de développement définis dans le présent Projet Scientifique et Culturel.

L'essentiel des acquisitions résulte de dons (vêtements d'adultes et d'enfants, documents, livres, objets ethnographiques...) :

- en 2011, 277 objets ont été donnés
- en 2012, 422 objets ont été donnés
- en 2013, 384 objets ont été donnés
- en 2014⁶, 99 objets ont été donnés

⁵ Annexe 4

⁶ Il s'agit d'une moyenne

Les revenus actuels ne permettent pas d'envisager l'accroissement des collections par achats. Par ailleurs, cette démarche de dons, qui connaît un franc succès témoigne de la confiance accordée par les habitants, confirme le musée dans sa vocation de conservatoire de la mémoire collective.

Identifier les collections

1. Inventaires

Il n'existait jusqu'en 2011 aucun inventaire normalisé, ni des collections appartenant à l'association ni des dépôts.

Cependant, « trois listes de recensement » (inventaire ou catalogue) représentent une précieuse base de travail pour l'établissement d'un inventaire conforme aux normes et exigences actuelles : le catalogue Baubérot⁷, l'inventaire Chabroux⁸ et l'inventaire Pénichon⁹.

Peu à peu sont rassemblées et dépouillées des fiches de dons anciennement établies¹⁰, parfois non exhaustives dans leur forme ou leur contenu, qui viennent étayer les mentions portées sur les listes.

*** Catalogue de René Baubérot, fondateur du musée**

Le « catalogue du Musée de la Société d'Histoire du canton de Châteauponsac » établi en 1960 par René Baubérot, premier président du musée de 1963 à 1974, recense sur 62 pages la collection gallo-romaine dont les objets proviennent des fouilles de la Bussière-Etable (présentés en salles 5 et 6). Nous ne disposons pas de l'original de ce document possédé

⁷ Annexe 5

⁸ Annexe 6

⁹ Annexe 7

¹⁰ Annexe 8

par la famille, mais d'une photocopie de cet inventaire qui a été numérisée par nos soins.

*** Inventaire de Roger Chabroux**

L'inventaire de Roger Chabroux, président de 1975 à 1985, recense en 1988-1989 les collections sur 132 pages. Cependant les objets des salles 4, 14 et 15, non aménagées à l'époque, n'y figurent pas. Ce document n'est pas en notre possession. L'association disposait seulement de photocopies partielles de l'inventaire, l'original ayant été envoyé à Paris, selon Monsieur Chabroux. Monsieur Bel, Conseiller pour les Musées à la DRAC du Limousin, a effectué des recherches auprès des archives de la Direction des Musées de France sans résultat. Madame Moser-Gautrand, caution scientifique auprès de l'association, est intervenue avec la Présidente auprès de la famille Chabroux qui a remis le 27 mars 2015 les photocopies complètes de l'inventaire. Des recherches ultérieures devront être menées pour essayer de retrouver ce registre.

*** Inventaire d'Eva Pénichon**

Trois inventaires raisonnés d'Eva Pénichon, présidente de l'Association de 1985 à 1989, présentent les collections de toutes les salles, sauf 14 et 15, ces dernières, étant à l'époque des salles d'expositions temporaires.

Ces documents ont été établis entre 1985 et 1988 et confiés à l'association en octobre 2012 pour photocopies.

Suivant les directives de la Direction des Musées de France, depuis 2012, l'équipe du musée a repris ces listes pour mettre à jour les inventaires délaissés depuis 1988 et y inclure les nombreux dons reçus postérieurement.

L'association procède à l'inscription des objets dans un registre d'inventaire normalisé et à leur marquage.

2. Fiches de dons

Les anciennes fiches de dons étaient disparates dans leur support et leur conception. Depuis 2012, une fiche de don type a été finalisée avec l'aide de Claire Moser-Gautrand¹¹.

Récolement

* Mise en œuvre

Les réflexions et premiers essais concernant le récolement ont commencé en décembre 2008. Le plan de récolement a été présenté à la commission interrégionale pour les acquisitions en avril 2009, puis validé par la DRAC et le Service des musées de France en mai 2009.

En novembre 2011, en mars 2013 et en septembre 2014, des procès-verbaux d'avancement ont été transmis à la DRAC.

Les opérations du récolement se sont déroulées en conformité avec les directives du service des Musées de France.

Les équipes ont procédé salle par salle, à partir des « inventaires » existants. Sur les fiches, ont été indiqués les dimensions, la localisation, l'état...¹². A cette occasion, les objets non inscrits dans ces « inventaires » ont été répertoriés, les objets manquants ont été notés. Les informations inscrites sur les fiches ont été saisies sous Excel.

En juin 2014, le musée a terminé, pour ses collections inventoriées, ce qui était réglementairement obligatoire dans le récolement : vérification de la présence de l'objet, sa localisation, son état, son marquage.

Conjointement, bénévoles et salariés ont commencé à effectuer les "suites du récolement" : prises de vues numériques, marquage,

¹¹ Annexe 9

¹² Annexe 10

inscription dans l'inventaire rétroactif... Ces tâches se poursuivent actuellement.

Le mobilier non inventorié conservé dans les réserves n'a, à ce jour, pas fait l'objet d'un récolement. En octobre 2014, seul un « pré-récolement » des objets conservés dans une des réserves a été effectué lors de leur transfert : indication sur fiches papiers comprenant les dimensions et la localisation, prises de vues et marquage avec une pré-numérotation.

*** Informatisation**

L'informatisation des collections (saisie des fiches) se réalise sous logiciel et tableur informatique Excel. Le numéro d'inventaire existant ou rétrospectif apparaît sous chaque photographie. Actuellement, aucune photographie des objets n'apparaît dans la tableau Excel. A moyen terme, il serait judicieux de les y inclure.

Parallèlement, toutes les fiches de dons existantes ont été numérisées et les informations (nom du donateur, type d'objet...) saisies sous Excel.

L'existence d'une fiche n'est actuellement pas mentionnée dans le fichier informatique des collections. Sur de très nombreuses fiches de dons anciennes, le type d'objet étant peu détaillé et aucune photographie n'ayant été prise, la mise en parallèle objet-fiche de don sera incertaine. Aussi, les dons récents sont-ils, depuis 2012, photographiés.

Conserver et gérer les collections

Le récolement décennal est l'occasion de procéder à une série d'opérations en vue d'assurer la bonne conservation des œuvres : prise de cotes, descriptif, constat d'état, photographie, informatisation. Ce travail nécessite beaucoup de temps et de compétences.

L'état sanitaire des collections est connu et globalement maîtrisé. Un constat a été effectué au fur et à mesure du récolement. Le bilan de l'état général est très satisfaisant. Une fragilité a été décelée dans l'état des métaux

archéologiques (gallo-romains, médiévaux) des salles 5, 6 et 15. Leur stabilisation et leur restauration ont débuté en août 2012. Ils ont été réintégrés en 2013.

En matière de conservation préventive, plusieurs faiblesses ont été repérées et nécessitent des améliorations sur les conditions de conservation des documents graphiques de la salle 13 (exposition à la lumière) et celles des objets métalliques gallo-romains et médiévaux des salles 5, 6 et 15 (hygrométrie non contrôlée). Le C2RMF a notamment été consulté sur l'adaptation des systèmes d'éclairage aux documents graphiques de la salle 13.

L'achat d'appareils de mesure et de contrôle semble indispensable et urgent.

IV. RECHERCHE

Direction scientifique

Le musée René Baubérot ne dispose pas de personnel scientifique, son budget ne le permettant pas.

Pour pallier cette absence et répondre pour l'instant aux exigences réglementaires de la loi sur les musées (art. L.442-8 du Code du patrimoine), fin 2011, le directeur de la DRAC, Monsieur Philippe Geffré, sous l'impulsion de Madame Pascale Samuel, Conseiller pour les Musées, a sollicité Madame Claire Moser-Gautrand, Conservateur en chef honoraire, ancienne directrice du Musée Labenche de Brive, afin qu'elle mette ses compétences au service de l'association.

Madame Moser-Gautrand assure bénévolement un rôle de conseiller, de garant scientifique et d'encadrement depuis mai 2012, en se rendant sur le site pour des réunions de travail (à raison de 2 jours chaque trimestre) afin d'assurer le suivi des actions impulsées lors de ses visites précédentes. Elle reste en relation permanente avec l'équipe du musée pour répondre à la résolution de problèmes éventuels. Son implication permet :

- d'apporter une méthodologie grâce à la mise en place de "plans d'actions" ...

- d'assurer et de valider le récolement

- de mettre en œuvre l'inventaire rétrospectif et le marquage des collections

- de participer à la rédaction du Projet Scientifique et Culturel

- de suivre les dossiers pour les acquisitions et les restaurations

- de conseiller dans divers domaines, en particulier la sécurité

L'association travaille ainsi en synergie avec un intervenant extérieur reconnu, afin de satisfaire les exigences déontologiques, tout en gardant la maîtrise de son fonctionnement et de son pouvoir de décision. L'intervenant a souhaité assurer un rôle de soutien uniquement scientifique, mais non être un vecteur interventionniste dans la gestion propre à l'association.

Documentation

Une bibliothèque existe; elle est constituée de livres, de documents numérisés et de films réalisés à l'occasion des expositions temporaires sur support VHS et DVD. Elle est gérée par le personnel.

Une documentation concernant les collections est en cours de développement.

Devant l'absence d'une documentation scientifique conséquente, la chargée de documentation a procédé à la constitution, au classement et à

l'archivage d'une base documentaire à ce jour terminée, mais demandant cependant une veille permanente.

Cette base documentaire s'est surtout développée sur 2 domaines:

-l'histoire locale (archéologique, historique, patrimoniale) de Châteauponsac et de ses environs proches par le dépouillement et la numérisation d'ouvrages ou d'articles provenant de revues scientifiques (*BSAHL, de la Creuse et de la Corrèze, Travaux d'archéologie Limousine, Bilans scientifiques...*)

-l'ethnographie de la Basse Marche limousine notamment par la numérisation d'articles des revues "*Lemouzi*", "*Ethnologia*" etc...

Elle regroupe différents supports (livres, DVD, revues, VHS...) et présente diverses entrées de consultation selon un classement thématique : histoire locale, ethnographie, archéologie, architecture-patrimoine, restauration-conservation, muséographie...

En 2014, la base documentaire contient 1068 ouvrages, tous supports confondus.

Elle est consultable sous forme informatique (« Open office ») et papier, la liste de tous les documents étant réunie dans un classeur. Un cahier des entrées et sorties est également à disposition pour une meilleure traçabilité des documents. Ces documents sont consultables par les membres de l'association, les chercheurs et toute autre personne sur demande et rendez-vous.

Un "journal" des demandes relatives à la base documentaire (nom de la personne, organisme, objet de la recherche...) est également en place sous forme papier et informatique.

Les activités de recherche des membres de l'association et des salariés concernant l'histoire et l'ethnographie enrichissent la base de données et servent à la préparation des expositions temporaires annuelles, des conférences, à la rédaction des fiches de salle et des publications.

V. PARCOURS ET MUSEOGRAPHIE

L'histoire du musée, la succession des découvertes et l'occupation progressive du Prieuré ont donné au parcours muséographique un caractère discontinu, ni thématique ni chronologique. Chaque salle a été conçue comme une unité en soi, agrégée au parcours déjà existant. Dès l'accueil, les visiteurs sont informés de cette caractéristique du parcours.

La présentation des scènes reconstituées et des vitrines a été réalisée dans les années 70, en cohérence avec les espaces dans lesquels elle devait trouver place, « sur mesure ». Le résultat de cet historique est une muséographie figée, chaque reconstitution épousant parfaitement la salle dans laquelle elle se trouve. **Les scènes reconstituées fonctionnent comme un tout**, au sein duquel il est difficile d'opérer des renouvellements ou des rotations. De plus, les mauvaises conditions de conservation dans les espaces de réserves plaident pour un maintien dans le Prieuré de toutes les collections actuellement présentées (et seules à être inventoriées). Par ailleurs, l'intégralité des espaces est occupée. Il n'est pas envisageable en l'état des choses de concevoir une présentation supplémentaire, bien que les collections en cours d'étude le permettent, notamment des éléments d'un cabinet médical de Châteauponsac des années 1950.

Les collections permanentes du Prieuré sont complétées par la présentation, à la Maison du Terroir, d'une scène évoquant le travail du maréchal-ferrant, accompagnée d'un son et lumière, visible aux dates d'ouverture de l'exposition temporaire.

* Rez-de-Chaussée

Salle 1 - *Intérieur limousin de la fin du 19^e siècle* : mobilier, ustensiles de cuisine, costumes paysans...

Salle 2 - *Du grain au pain* : outils et objets évoquant la culture du blé, la fabrication du pain et les productions familiales (porc, fromages)...

Salle 3 - *Accueil* : Collection d'encriers, porte d'un four de boulanger
- *Hall et escalier* : vestiges de châteaux et d'église (linteaux, modillons)...

Salle 16 - *Monde agricole* : meules à grains et à huile, outils aratoires...

Salle 17 - *Préhistoire* : haches, polissoir, pointes de flèches...

Abords du Musée et terrasse - *Collection lapidaire*

* Premier étage

Salle 4 - *Atelier de couturière vers 1900* : vêtements féminins, machines à coudre, fers à repasser...

Salles 5 et 6 - *Salles gallo-romaines (site de la Bussière-Etable)*: poteries communes et sigillées, urnes cinéraires et coffres funéraires, objets du quotidien...

Salle 7 - *Art religieux* : croix, Bible, fer à hosties...
bustes et bras reliquaires classés monuments historiques (dépôt municipal)

Salle 8 - *Mode 19^e siècle, milieu bourgeois* : robes 1^{er} Empire, robes de mariée, coiffes limousines et chapeaux...

* Deuxième étage

Salles 9 et 10 - *Métiers d'autrefois* : scieur du long, sabotier, menuisier, cordonnier, vannier, travail du chanvre, tailleur de pierres...

Salle 11 - *Chambre de la petite fille* : collection de poupées et de jouets (XIX^e et début XX^e siècles)...

- cuvier à lessive, moulins à café...

Salle 12 - *Minéraux du Limousin et du monde entier*

Salle 13 - *Documents* : histoire de Châteauponsac de Charles VII à la première guerre mondiale.

*** Troisième étage**

Salle 14 - *Chefs-d'œuvre des Compagnons du Tour de France (dépôts)*, tour à bois de charron, grand bi

Salle 15 - *Habitat médiéval (dépôt Etat)* : collections provenant de fouilles locales.

*** Maison du Terroir**

Salle 18 - *Forge (son et lumière)* : vache naturalisée entravée dans le travail pour être ferrée, matériel de forgeron...

VI. PUBLICS

Connaissance des publics

A la délivrance du billet d'entrée, un questionnaire succinct¹³ permet de connaître la provenance géographique des visiteurs et le moyen par lequel ils sont informés de l'existence du musée.

L'exploitation des données et l'analyse des résultats aideront à mieux cibler les attentes des publics et la diffusion de la publicité.

D'avril à décembre 2014

-30% des visiteurs connaissaient déjà le musée

-20% sont venus grâce au "bouche-à-oreille"

¹³ Annexe 11

-les 50% restants ont découvert le musée par le biais des offices du tourisme, du site internet du musée, des chambres d'hôtes et des gîtes...

Le musée accueille des publics variés : individuels (enfants, adultes), personnes handicapées, groupes de scolaires, clubs et associations, groupes du 3^e âge...

Le développement de la fréquentation est l'un des objectifs de l'association qui a mis au point une base de données internes pour la communication et un site internet.

Politique des publics

L'objectif principal est d'attirer le maximum de visiteurs non habitués à la fréquentation des musées. Il est nécessaire de communiquer sur les spécificités de notre structure, mémoire vivante du Limousin.

Nous organisons à cet effet des manifestations ponctuelles (conférences, animations diverses) et participons à des opérations nationales organisées par le Ministère de la Culture : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Journées Nationales de l'Archéologie. Le renouvellement annuel des expositions temporaires est un moyen de fidéliser un public régional qui connaît déjà les collections permanentes.

Ces diverses actions sont destinées à attirer un public plus large. L'objectif est, en quelque sorte, un désenclavement social du musée.

Politique tarifaire

L'essentiel du fonctionnement du musée repose sur les revenus de la billetterie.

L'association définit chaque année en assemblée générale sa politique tarifaire, en ayant le souci de faciliter l'accessibilité du patrimoine à toutes les catégories sociales.

Politique tarifaire 2015 - individuels		
Musée + exposition temporaire	adulte	8€
	étudiant, demandeur d'emploi, handicapé, enfant de 6 à 15 ans	4€
	enfant (< 6 ans)	gratuit
	carte Culture MGEN adulte / enfant	6€ / 3€
	guide du Routard adulte - Visiter Malin	4€
Musée seul	adulte	6€
	étudiant, demandeur d'emploi, handicapé, enfant de 6 à 15 ans	3€
	enfant (< 6 ans)	gratuit
	guide du Routard adulte - Visiter Malin	4€
	carte Culture MGEN adulte / enfant	4€ / 2.50€
Exposition temporaire seule	adulte	3€
	étudiant, demandeur d'emploi, handicapé, enfant de 6 à 15 ans	1.50€
	enfant (< 6 ans)	gratuit

Les scolaires de la Communauté de Communes Gartempe-Saint Pardoux bénéficient de la gratuité. Des tarifs spécifiques sont mis en place pour des animations ponctuelles et lors des manifestations nationales (Journées de l'Archéologie, Journées du Patrimoine, Nuit des Musées).

Accueil et parcours de visite

Le bâtiment se trouvant dans le centre ancien de la ville et en dehors des axes de circulation, il n'est pas facile d'arriver en voiture jusqu'au Prieuré. La signalétique (panneaux directionnels) mérite d'être revue et améliorée, afin d'être incitative à la découverte du musée.

L'accueil est assuré conjointement par les bénévoles et les salariés. Tout au long de l'année, le secrétariat répond aux appels téléphoniques, au courrier postal et électronique. Le site Internet est régulièrement mis à jour.

La signalétique à l'intérieur du musée est constituée de fiches didactiques disponibles dans chaque salle¹⁴. Des panneaux et des cartels sont en cours de réalisation. De plus, une information orale succincte sur le parcours de la visite facilite le cheminement des visiteurs au sein du patrimoine présenté dans le Prieuré.

Des visites accompagnées sont organisées à la demande, adaptées aux publics reçus. En 2012, une brochure de 24 pages format A5 a été éditée, comportant des photographies couleurs d'objets, des textes synthétiques et explicatifs sur les collections¹⁵.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est impossible. De par la configuration des bâtiments, le parcours est interrompu par de fréquentes ruptures de niveaux et des escaliers, ce qui complique l'accès aux salles.

¹⁴ Annexes 12 et 12 bis: exemple d'une fiche de salle en français et en anglais

¹⁵ Annexe 13: exemple d'une page de la brochure

Service éducatif

Le musée possède un service éducatif dont le fonctionnement est assuré par un enseignant référent DAAC (direction académique pour l'action culturelle), bénéficiant d'heures de mise à disposition.

*** Historique du service éducatif en direction des collégiens**

Créé au début des années 1990 et toujours confié à Jean-Claude Pruchon, professeur certifié d'histoire-géographie au collège Louis Timbal, le service éducatif a constamment évolué. Une convention entre le Recteur, le président de l'Association Notre Terroir et le maire de Châteauponsac a été signée en 1994. Les travaux réalisés dans le cadre du service éducatif sont téléchargeables dans l'espace enseignant du site Internet du musée Baubérot. Un ouvrage « Enseigner le patrimoine » ainsi que deux diavivres sur « le patrimoine naturel et bâti de la Haute-Vienne » ont été édités par le CDDP de Limoges qui a également financé des valises pédagogiques d'initiation à l'archéologie.

Plusieurs activités ludiques ont été expérimentées. Ces dernières années, une attention plus particulière a été apportée à l'histoire des arts, notamment les arts du quotidien. **La fréquentation des scolaires a beaucoup diminué en vingt ans.** Cette baisse s'explique de diverses manières. Les déplacements pédagogiques sont onéreux et difficiles à organiser, notamment dans le secondaire. De plus, les programmes scolaires ne correspondent pas toujours à l'offre culturelle du musée.

Cependant, il paraît important de continuer de développer ce « service éducatif » qui a fait ses preuves et qui est aussi un gage de reconnaissance par l'Education Nationale de l'intérêt pédagogique et culturel du musée.

*** Définition et principe**

Un enseignant est, pour une partie de son service, placé auprès d'une institution culturelle pour y effectuer « un service éducatif » et assurer un lien permanent et étroit entre les deux partenaires. Les activités conduites dans ce cadre s'inscrivent à la fois dans les programmes scolaires et dans le projet de l'organisme culturel. L'enseignant conserve une autonomie de recherche et d'étude. Il propose des actions et des outils pédagogiques.

*** Missions essentielles**

- Information et conseil auprès d'enseignants : préparation documentaire de l'accueil des élèves, possibilité de visites accompagnées en fonction des disponibilités et de l'emploi du temps de l'enseignant.
- Propositions d'actions de formation initiale et continue pour les enseignants et documentalistes.
- Conception et réalisation de documents et de matériel pédagogique destinés aux scolaires.
 - Elaboration de dossiers et outils pédagogiques en rapport avec les programmes scolaires, et tout particulièrement avec l'enseignement de l'histoire des arts.
 - Mise en ligne de ressources pédagogiques¹⁶ sur le site du musée.

*** Situation administrative**

- Placé auprès du responsable d'un établissement culturel pour la réalisation d'un programme annuel de service éducatif, l'enseignant reste sous l'autorité du Recteur.
- L'enseignant doit remettre un rapport annuel d'activités auprès du délégué académique de l'action culturelle. Son service peut être renouvelé ou supprimé en début d'année scolaire.

¹⁶ Annexe 14. Liste des fiches pédagogiques téléchargeables sur le site www.museechateauponsac.fr

- L'enseignant bénéficie actuellement de 72h par an réparties par moitié entre le musée de Châteauponsac et le musée de la Mine à Bessines-sur-Gartempe.

*** Actions éducatives en direction des élèves de la maternelle au CM2**

Depuis une quinzaine d'années, des enseignantes bénévoles, retraitées du premier degré, élaborent des fiches pédagogiques, des jeux, des activités autour des collections ethnographiques et à l'occasion des expositions temporaires. Elles accompagnent et animent les visites des jeunes scolaires.

*** Evaluation**

Plusieurs milliers de connexions ont été établies sur la fiche pédagogique "Paysans du Moyen-Age".

Régulièrement les élèves du collège Louis Timbal de Châteauponsac viennent travailler au musée et à la Maison du Terroir. Plusieurs écoles de la Haute-Vienne et de la Creuse visitent le musée ou les expositions temporaires.

En 2013, 285 scolaires ont été comptabilisés, 271 en 2014.

L'absence de salle équipée pour accueillir des ateliers pédagogiques limite les propositions d'activités pour les scolaires.

VII. POLITIQUE CULTURELLE ET OUTILS DE DIFFUSION

Expositions temporaires¹⁷

Les expositions ont lieu d'avril à novembre, dans un bâtiment annexe du musée « La Maison du Terroir » qui comprend six salles, dont une salle vidéo.

Elles développent un thème ethnographique (ex: *Rites, croyances, coutumes en pays limousin*) **ou historique** (ex: *Août 1914-1915. La vie à l'arrière*).

L'association finance les dépenses liées à ses expositions. Certaines ont bénéficié d'une subvention de la DRAC. Depuis 2008, chaque exposition annuelle a reçu une aide financière, correspondant à un soutien très appréciable de l'Etat.

A l'occasion de la plupart des expositions temporaires, des films ont été réalisés et projetés.

La participation des habitants (prêts d'objets, collectes de témoignages...) permet une ouverture et une implication locales. Lors des manifestations organisées par l'association, par exemple en juillet 1993, des artisans locaux ont montré des savoir-faire en voie de disparition. Des enregistrements vidéo réalisés auprès des "anciens" illustraient les diverses expositions temporaires.

A l'occasion du 70^e anniversaire de la fondation du musée, l'Association Notre Terroir a organisé le 7 septembre 2014, diverses actions:

- une exposition retraçant l'histoire du musée, présentée dans la salle n°3
- une journée « portes ouvertes » qui a remporté un vif succès

¹⁷ Annexe 15

- une conférence des enfants de René Baubérot, Jean Baubérot et Christiane Dieterlé-Baubérot, en hommage à l'œuvre de leur père, fondateur de l'association.

Site internet

Le site internet, www.museechateauponsac.fr¹⁸, mis en ligne en avril 2011, donne un aperçu des collections.

Dans le cadre d'un projet tuteuré par l'Université de Limoges-UFR Lettres et Sciences Humaines, ce site a été réalisé par trois étudiants validant une licence professionnelle *Web Design Sensoriel*.

En 2012, ce site a été amélioré par une webdesigner. Les informations sont mises à jour par un des salariés. Un logiciel d'analyse des données permet de faire état de statistiques quant à la fréquentation (différents types de visiteurs du site, origine géographique...)¹⁹.

Le site comprend les rubriques suivantes:

- Accueil
- Agenda (conférences, objet du mois...)
- Exposition temporaire
- Collections (quizz, « pins » sur objets permettant d'obtenir des informations complémentaires)
- Espace enseignant où des fiches pédagogiques sont téléchargeables pour préparer la visite avec les élèves
- Informations pratiques (horaires d'ouverture, tarifs, plan d'accès, liens vers diverses structures touristiques et vers le réseau de transports en commun de la Haute-Vienne).

¹⁸ Annexe 16

¹⁹ Annexe 19

Animations ponctuelles

***Au musée**

Des visites thématiques et des conférences en rapport avec le patrimoine et les collections sont organisées plusieurs fois par an²⁰. Elles sont connues du public par une communication spécifique faite par voie de presse, affichage, spots radio et site internet.

*** A la radio**

Il existe un partenariat d'animation avec une radio associative locale: RMJ. Depuis septembre 2011, celle-ci diffuse 2 fois par semaine une émission « Mémoire d'ici » qui retrace l'histoire et les traditions régionales, conçue et présentée par un membre de l'association. Cette animation sur les ondes permet de documenter et de sensibiliser un public sur une vaste zone géographique appelée le « croissant occitan ».

Ce média relaie nos appels à prêts d'objets, documents, témoignages pour les expositions temporaires. En 2014, de nombreux habitants du secteur géographique ont apporté ainsi leur contribution déterminante pour l'intérêt de l'exposition: "Août 1914, le vie à l'arrière".

²⁰ Annexe 17

VIII. L'ETABLISSEMENT

Audience et rayonnement

Le musée représente un pôle touristique reconnu, pour la commune de Châteauponsac. Sa notoriété se mesure à une échelle régionale, dans un rayon de 100 km. La période estivale concentre environ la moitié des visiteurs individuels ²¹.

La fréquentation du site internet du musée a augmenté depuis sa création :

- en 2011, 2170 internautes, correspondant à 30 pays
- en 2013, 2280
- en 2014, 2822 ²².

Le musée est, semble-t-il, bien identifié et reconnu pour ses collections d'arts et traditions populaires (sollicitations de prêts, recherches d'étudiants, demandes de photographies pour publications...).

Son rôle de conservatoire du patrimoine et de la mémoire régionale est attesté.

Lors de sa visite du 7 janvier 2015, Madame Daniel-Sauvage, directrice de la DRAC du Limousin, a déclaré, qu'à sa connaissance, il n'existe aucun autre musée en Limousin proposant une telle richesse de collections ethnographiques, pas même dans la future grande région Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin.

²¹ Annexe 18

²² Annexe 19

Partenariats et réseaux

* Les partenaires

- **partenaires scientifiques**

La structure manque d'un groupe permanent de partenaires scientifiques. Cependant, des spécialistes sont consultés et apportent leurs conseils et leurs compétences: personnels d'autres musées et de la DRAC (ex: archéologues de la DRAC).

Depuis mai 2012, un Conservateur Honoraire en chef intervient ponctuellement et bénévolement pour orienter scientifiquement le musée et être son garant conformément aux exigences de la loi sur les musées. Il s'agit de Madame Claire Moser-Gautrand dont le profil professionnel et la longue expérience en Limousin correspondent parfaitement aux problématiques du musée de Châteauponsac.

- **partenaires culturels**

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles

- la bibliothèque intercommunale qui répond à nos demandes d'ouvrages relatifs aux recherches pour les expositions temporaires. Par ailleurs, le musée participe aux manifestations organisées par la bibliothèque notamment par le prêt de documents.

- **partenaires touristiques**

- l'Office de Tourisme communautaire

- le Comité Départemental du Tourisme de Limoges

- **partenaires financiers**

- l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC, sous forme de subventions chaque année depuis 2008.

-la Municipalité de Châteauponsac qui met gratuitement à disposition de l'association les locaux, finance les charges (eau, électricité) et verse une subvention annuelle. De novembre 2010 à décembre 2014, une employée de la commune a été détachée au musée pour un poste de secrétariat à raison de 35h par semaine.

-la Communauté de Communes Gartempe-Saint-Pardoux qui octroie une subvention annuelle, en raison de sa compétence tourisme, pour développer la publicité du musée.

-la Région Limousin par le versement de subventions exceptionnelles (travaux d'investissement) et par le biais d'un emploi associatif.

-une banque locale qui imprime gracieusement des affiches et des flyers pour les animations ponctuelles (300 affiches et 2000 flyers) et les expositions temporaires (300 affiches et 3000 flyers).

*** Réseaux**

Le musée de Châteauponsac appartient au réseau « Musées de France » du Limousin. Une plaquette présentant les musées de cette région est régulièrement distribuée en Limousin et prend en compte la structure patrimoniale de Châteauponsac.

Stratégies de communication

Les membres de l'association ont conscience que c'est par la communication que peut s'accroître le rayonnement scientifique et touristique de la structure.

Dans le but d'augmenter la fréquentation, freinée jusqu'à maintenant par l'éloignement relatif des centres de vie et des bassins d'emplois, la communication s'est élargie grâce à l'implantation d'un site internet

régulièrement fréquenté ²³ et à l'implication de la radio locale associative RMJ. Cette dernière diffuse quotidiennement des messages publicitaires et ponctuellement des reportages en rapport avec le musée et les expositions.

Grâce au site internet, la communication cible les établissements scolaires en accord avec les programmes en proposant des fiches pédagogiques en ligne. On peut considérer que **ce site est l'atout principal d'une communication positive.**

La diffusion d'affiches et de dépliants est assurée par les bénévoles et les salariés, en partenariat avec l'Office de Tourisme communautaire.

Une bénévole de l'association Notre Terroir, retraitée d'un poste de chargée de communication, apporte ses compétences et fait la liaison avec la presse locale.

La personne qui a été mise à disposition par la commune est chargée par l'association de la mise à jour du site internet et de tous les courriers. Parallèlement, une base de données informatique a été réalisée pour établir des contacts de visites de groupes.

Malgré tous ces efforts de communication, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Une réflexion est menée en interne sur l'adéquation entre le comportement évolutif des publics et l'impact des moyens mis en oeuvre pour les attirer. Toutefois, notons que l'enveloppe financière en matière de communication est et restera limitée.

Cependant, la Communauté de Communes verse une subvention, au titre de sa compétence tourisme, dans le but de promouvoir le musée de Châteauponsac.

²³ En 2011, le nombre de visites du site Internet a été de 2170 internautes, correspondant à 30 pays. En 2012, il y a eu 2072 visites, 2280 en 2013 et 2822 en 2014.

Moyens et fonctionnement

1. Moyens humains

* Salariés

En 2014, trois personnes salariées, dont deux à temps plein, la troisième à temps partiel (24 heures par semaine), ont travaillé au musée.

- Une personne à temps plein en contrat associatif est chargée du récolement des collections et de l'inventaire (80% de son temps de travail de 2012 à 2014). Titulaire d'un Master II en histoire de l'art, elle bénéficie de stages à la DRAC (récolement et conservation) et de journées de formation permanente (informatique, photographie, langue).

Depuis le 1^{er} juillet 2011, un contrat associatif en faveur de l'Association Notre Terroir a été signé avec la Région Limousin pour une durée de 5 ans. Cela a permis d'embaucher ce salarié en CDI.

- Une personne à temps plein, détachée par la municipalité, était chargée de l'accueil, du secrétariat et de la gestion du site Internet. Une décision municipale a mis fin à son activité au bénéfice du musée le 31 décembre 2014. Toutefois, depuis le 20 avril 2015, la municipalité a détaché une employée au secrétariat à raison de 9h par semaine et mis à disposition une personne en CAE, 20h hebdomadaires.

- Une personne (24 heures par semaine jusqu'au 9 janvier 2015) en contrat aidé (CAE de 20 heures) a assuré des permanences et de menus travaux d'entretien. Ce type de contrat est précaire.

L'association a recruté en contrat unique d'insertion de 20 heures, en employé chargé de l'accueil et de la maintenance depuis le 6 mai 2015 pour un an.

Une fiche de poste a été délivrée à chaque salarié. L'établissement d'un organigramme clair facilite le management, y compris pour les acteurs bénévoles.

Pour l'association, l'avenir de l'emploi de deux salariés est incertain. Le financement d'un deuxième poste à temps complet dépasse les possibilités financières de la structure.

Les contrats aidés, par leur précarité (CDD renouvelables, durée de 2 ans actuellement), ne permettent pas, même à moyen terme, d'avoir une perspective de professionnalisation de la personne recrutée.

*** Bénévoles**

Une vingtaine de bénévoles assurent, avec les salariés, les permanences sur les 2 sites (265 jours par an pour le musée, 200 jours pour la Maison du Terroir), et participent à toutes les tâches suivantes: administration, gestion, recherches, montages d'expositions, récolement et inventaire, chantier des collections...

Ces bénévoles, aux compétences différentes et complémentaires, travaillent en coordination (réunion mensuelle, mise en place de groupes de réflexion et de travail pour chaque objectif...).

2. Moyens financiers²⁴

Des moyens ponctuels de fonctionnement proviennent de quelques donateurs.

3. Locaux

Un aménagement de locaux administratifs a été réalisé en 2010, dans un bâtiment à proximité du musée, mis à disposition par la commune.

²⁴ Annexe 20

Un investissement important en matériel a été en partie subventionné par la DRAC :

- un ordinateur portable et un appareil photo destinés au récolement
- des boîtes de rangement et de conservation

Ces locaux administratifs, en rez-de-chaussée de la maison Dardant, sont exigus. Un bureau de 10 m² est dévolu aux salariés, 3 en 2014. S'il est vrai que le nombre de salarié peut fluctuer, des bénévoles y travaillent également (récolement, secrétariat, dossiers concernant les collections du musée...). Une pièce de 12 m² sert de salle de travail, de réunion, de lieu de prises de vues, de rangement pour des archives et la bibliothèque. Lors des réunions mensuelles regroupant entre 25 et 30 bénévoles actifs, l'association doit demander une salle disponible sur la commune de Châteauponsac. L'espace des sanitaires (5 m²) sert également de lieu de stockage (brochures, dépliants...) et de rangement pour les archives, le matériel de marquage et de bricolage.

A l'intérieur du musée, il n'existe pas d'espace pour installer du matériel de prises de vues, de conservation, de marquage et aucun local "technique".

Les conditions de travail sont à améliorer. Ces locaux de la maison Dardant sont vétustes et à surveiller sur le plan sécurité (plafond, plancher...). Cependant, ils constituent un avantage en nature, vital pour l'association, donc pour le musée.

CONCLUSION TRANSITOIRE

Il est à constater que l'association créée en 1943 pour fonder un musée à Châteauponsac en 1944 a su s'adapter pour développer cette structure patrimoniale et lui donner un environnement professionnalisé dans le cadre de la loi sur les Musées de France. Elle remplit ainsi sa mission première, qu'elle souhaite pouvoir poursuivre, en continuant d'adapter le musée et son fonctionnement aux nouvelles normes et réglementations professionnelles.

L'association et les salariés, conscients de l'intérêt de l'élaboration de ce Projet Scientifique et Culturel pour l'avenir du musée, adhèrent à cette gestion future par objectifs.

Leur volonté est donc de présenter ci-après les grandes lignes du projet, véritables éléments structurant les actions futures, le tout dans la continuité.

Objectifs

I. CONTEXTE GENERAL DU MUSEE ET PERENNITE

L'Association Notre Terroir a la volonté de rester propriétaire des collections et de continuer à gérer le musée dans les conditions actuelles détaillées dans la partie précédente.

Elle souhaite poursuivre, par convention, le partenariat direct et privilégié établi avec la commune et tenter de développer des partenariats avec d'autres collectivités favorables au musée.

A court terme et probablement à moyen terme, l'association bénéficie du bénévolat de Madame Moser-Gautrand, au titre de Conservateur en chef territorial honoraire (Chevalier des Arts et Lettres). Claire Moser-Gautrand représente le garant scientifique nécessaire au soutien de l'équipe de bénévoles de l'association, en conformité avec les exigences du label « Musées de France ».

A long terme, se pose la question de la garantie scientifique. Serait-il possible d'envisager la mutualisation d'un emploi de conservateur ou éventuellement, à défaut, d'un attaché de conservation sur plusieurs sites de la région, qui pourrait venir prendre la suite de la contribution bénévole de Madame Moser-Gautrand, lorsque celle-ci souhaitera interrompre son intervention scientifique pour le musée? Comment assurer à long terme cette garantie scientifique?

L'association sera conduite à pérenniser l'emploi du salarié actuellement sous contrat associatif. Son poste est indispensable au regard de la gestion des collections.

L'association devra envisager de mener une réflexion sur le plan des espaces muséographiques et leurs équipements qui sera conditionné par des décisions émanant de la commune.

Un projet ambitieux de créer un pôle culturel intercommunal à Châteauponsac, auquel serait intégré le musée, est à l'étude. Il constituerait une opportunité d'agrandissement des espaces de création de réserves, de salles d'accueil et de travail. Il est toutefois important de veiller à l'amélioration de l'existant.

II. VOCATION DE L'INSTITUTION

A - Conserver la mémoire régionale

En cohérence avec la vocation et l'historique du musée basés sur le territoire, dans la continuité de l'œuvre du départ, l'association projette de mettre en place une collecte d'objets (vêtements, meubles, premiers appareils électroménagers...) des années 1920 à 1960.

Les années 50 annoncent une décennie de rupture des modes de vie, de production et de pensée. Le fonctionnement spécifique du monde rural évolue pour tendre vers une uniformisation au plan national. La fibre régionale se perd. C'est le déclin de la civilisation traditionnelle. L'agriculture se mécanise, l'exode rural s'intensifie, la langue occitane est moins parlée. La cohabitation de plusieurs générations sous le même toit va disparaître peu à peu. Ce phénomène est particulièrement sensible dans notre région.

Dans le but de sauvegarder des témoins matériels du patrimoine et la mémoire de ces décennies, y compris la langue, l'association se propose de continuer la collecte d'objets sur cette période de quarante ans. Lors de ces démarches, on veillera à connaître l'utilisation locale d'objets par ailleurs commercialisés dans toute la France, c'est-à-dire l'appropriation d'un mode de vie nouveau.

Ces collectes ethnographiques, expression des diverses classes sociales, pourraient s'étoffer d'études, d'enquêtes sur le terrain, donnant lieu à une diffusion auprès du public et à une présentation auprès de la commission scientifique interrégionale pour les acquisitions.

L'histoire de Châteauponsac trouverait son prolongement jusqu'aux années 50.

B - Améliorer la mise en valeur des collections

1. Collections gallo-romaines

a) A court terme, il est envisagé de revoir la présentation des outils restaurés avec une signalétique plus pertinente et plus pédagogique.

Le panneau explicatif concernant les fouilles de La Bussière-Etable sera refait avec une lisibilité plus performante.

L'équipe prendra contact avec le musée de Saint-Germain-en-Laye qui possède les vestiges de la tombe à char découverte dans la commune de Châteauponsac, à la Bussière-Etable. Les données explicatives du panneau datant des années 50 seront actualisées en fonction des nouvelles connaissances. Puisque le « Musée René Baubérot » est labellisé Musée de France, nous souhaiterions accueillir en dépôt des pièces originales provenant de cette découverte pour les présenter, en bénéficiant des nouveaux supports didactiques ainsi que de conditions climatiques contrôlées. Actuellement seuls des moulages offerts par ce musée sont exposés en vitrine.

b) A moyen ou long terme, à l'instigation de Monsieur Paul Facq, professeur honoraire des Universités, un **conservatoire de la borne routière gallo-romaine du Limousin** serait présenté au musée sous forme de visite

virtuelle 3D, sur écran tactile ²⁵. Cette installation nécessitera l'acquisition d'un logiciel de photogrammétrie.

2. Collection des documents

A court et moyen termes, il est envisagé de réorganiser la salle des documents, en **priviliégiant la mise en valeur de ceux qui témoignent du passé et de l'histoire de Châteauponsac.**

Le parcours de visite de cette salle sera modifié de façon à établir une chronologie historique de notre territoire.

Afin de sauvegarder certains documents exceptionnels, actuellement exposés, il sera nécessaire de :

- restaurer ceux qui le nécessitent
- réaliser des fac-similés pour mettre en vitrine
- conserver les originaux en sécurité dans un coffre
- numériser ceux qui présentent un plus grand intérêt, et permettre leur consultation sur écran par les visiteurs
- sécuriser les vitrines.

3. « Action flash » sur un objet

Périodiquement et sur une durée déterminée, certains objets des collections permanentes seront mis en lumière et démarqués de leur contexte à l'aide d'une notice explicative. Les documents graphiques, non exposés pour des raisons de conservation, pourraient bénéficier de telles actions, en fonction des durées d'exposition à la lumière préconisées par le C2RMF. Ces actions "flash" feront l'objet d'une communication particulière (site internet, annonces dans la presse locale et radio, diffusion auprès des réseaux et partenaires).

²⁵ Annexe 21

4. Action temporaire sur une petite collection

La programmation des expositions temporaires laissera une place à la mise en valeur d'ensembles de collections abordées selon un angle thématique. Certains objets en réserve seront choisis en fonction d'un thème défini (reconstitution d'un cabinet médical) ou d'une collection (fers à repasser). Ce type d'expositions alternera avec des projets plus historiques tels que le musée en a menés jusqu'à présent.

Dans les cinq ans à venir, l'association envisage des expositions temporaires dont les thèmes seraient:

- Une histoire de l'Ecole
- La vie de l'enfant dans les années 50
- Les réserves se dévoilent
- Œuvres picturales du musée misent en scène
- Histoire de Châteauponsac
- Le tournant des années 50

C - Plan global de conservation

Une surveillance permanente de l'état des collections est assurée, impliquant des actions spécifiques à mener.

1. Equipement à acquérir ou à renouveler

Le musée souhaite mener une politique de conservation préventive, adapté aux moyens limités dont il dispose. Cette action prendra la forme d'une programmation d'acquisitions à plusieurs niveaux, établie en concertation avec le C2RMF et la DRAC:

- amélioration de la présentation: supports d'objets adaptés, changement progressif des vitrines problématiques quant à leur stabilité climatique

- amélioration des conditions de conservation des collections non exposées: caisses adaptées, matériel de conditionnement

- lutte contre les nuisibles: pièges à insectes, mise en place de procédures de rondes régulières pour l'identification précoce des infestations

- contrôle climatique: pour les documents graphiques, planification des temps d'exposition et achat d'un luxmètre, identification et achat d'un système adapté pour le contrôle de la température et de l'hygrométrie (thermo-hygromètre électronique, flotte de thermo-hygromètre miniatures locaux ou communicants)

2. Campagne de restauration

Le récolement décennal des collections et la surveillance régulière mettent en évidence la nécessité de restaurer certaines pièces. Des dossiers seront déposés auprès de la DRAC, à l'attention de la commission scientifique interrégionale pour les restaurations, en fonction des besoins et des moyens. Restaurer est parfois une obligation pour conserver.

3. Assurer la sécurité générale des collections

Suite à sa visite, Madame Buffin, Capitaine de police, Adjointe au Conseiller Sûreté des Musées de France, a préconisé différentes mesures que l'association sera attentive à mettre en œuvre en fonction de ses moyens et des financements éventuels, selon l'échéancier suivant:

Ce que nous pouvons réaliser à court terme	Ce que nous pouvons envisager à moyen terme	Ce que nous ne pourrons pas réaliser sans un financement exceptionnel
Sécuriser l'accrochage des pièces qui ne sont pas sous vitrine Prévoir une barre transversale sur les issues de secours	Placer des cylindres de serrure de classe 6 à la porte d'entrée	Remplacer les serrures et poser des verres sécurisés aux vitrines Installer une vidéo surveillance dans les salles

Remarque : Des travaux étant envisagés dans le cadre de la construction d'un pôle culturel, les préconisations seront à prendre en compte.

4. Une clé sécurité

En vue de faciliter l'accès des pompiers dans les différentes salles, lorsqu'elles sont fermées, une clé unique ferait gagner du temps aux secours. Des contacts seront pris avec le SDIS 87 pour envisager la marche à suivre et évaluer ensuite les coûts de la mise en œuvre.

5. Le plan de sauvegarde

Deux réunions d'information organisées par la DRAC du Limousin avec la participation du Lieutenant-Colonel Jager ont permis de commencer à

élaborer un plan de sauvegarde pour les personnes et pour les collections exposées dans le prieuré. Ce plan sera élaboré avec l'aide des professionnels du SDIS 87 avant fin 2015.

D - Recherches autour des collections

1. Récolement et post-récolement

Le récolement des collections exposées a été terminé en juin 2014. Bénévoles et salariés poursuivent le "post-récolement": marquage, prises de vues numériques, inscription dans l'inventaire rétroactif...

Concernant les objets conservés en réserves, seul un pré-inventaire a été effectué dans une des réserves. Il s'avère nécessaire de récolter ces collections, mais le manque de place et la non sécurisation des espaces disponibles ne permettent pas de mener à bien ce travail.

2. Collecter et restituer

Dans l'esprit affirmé dans le paragraphe "Vocation de l'Institution / Conserver la mémoire régionale", afin de préserver la mémoire locale, l'équipe recueille les témoignages à caractère ethnographique et historique auprès des Anciens.

A court terme, **l'association collectera par écrit et oralement les dénominations locales d'outils, d'objets usuels, de matériel**, en prenant soin de les conserver sur des supports pérennes.

Un projet est en cours d'étude avec monsieur Nicolas Quint, linguiste, Directeur de recherches au C.N.R.S. concernant la langue du croissant linguistique marchois dont Châteauponsac fait partie. Grâce au concours d'Yves Lavalade, spécialiste de l'occitan limousin, certains cartels seront traduits en occitan.

3. Accroître la visibilité des collections par l'exposition

a) Le musée affirme sa volonté de présenter de façon permanente la grande diversité de ses collections.

b) La programmation des expositions temporaires sera enrichie, notamment par la mise en place régulière d'expositions thématiques pour valoriser les ensembles de collections. Leurs mises en place dépendra des moyens financiers de l'association et de la mise à disposition ou non d'un lieu, car le bâtiment qui les abrite depuis 1989 doit être réhabilité et devenir l'office de tourisme selon le projet du pôle culturel, porté actuellement par la communauté de communes. **Si ce grand projet aboutit, la présence d'une salle d'exposition temporaire pour le musée devra être au cœur des réflexions (surfaces, équipements, surveillance).**

4. S'appuyer sur les ressources extérieures et les réseaux de partenaires

a) **L'association poursuivra l'enrichissement de la base documentaire** du musée et s'assurera les compétences et le soutien de spécialistes pour la mise en œuvre d'actions ponctuelles. Il faudra établir des contacts avec les diverses structures culturelles ayant un rapport avec les collections du musée (bibliothèques multimédias, archives départementales, associations d'archéologie et de généalogie...) afin de s'informer des nouvelles parutions et des recherches.

Il s'avère indispensable que la personne salariée de l'association, titulaire d'un Master II en Histoire de l'Art, actuellement en CDI, soit formée pour qu'elle puisse mettre à jour régulièrement la base documentaire. A ce jour le fonds documentaire n'est plus alimenté alors qu'il y a matière à l'enrichir.

b) A long terme, pourquoi ne pas envisager des échanges de collections avec d'autres régions ou pays (coiffes, objets ménagers...)?

Nous veillerons à développer une synergie entre musées. Exemples : en 2010, le Musée du Cloître de Tulle nous a prêté des œuvres de Gaston Vuillier pour illustrer l'exposition « *Rites, croyances, coutumes en Pays limousin* ». Inversement, en 2014, le Musée René Baubérot a prêté des objets pour l'exposition « *l'Art des Tranchées* » au Musée de la Résistance à Limoges.

Nous souhaitons pouvoir élargir ce type d'échanges.

5. Le musée envisage de publier

a) En 2014, le musée s'est lancé dans la publication avec la parution d'une brochure sur la vie à l'arrière en 1914-1915. A moyen et long termes, des publications sur des expositions antérieures ou nouvelles mettront en valeur certains autres thèmes, en conserveront une trace et diffuseront les recherches qui les auront accompagnées.

b) Des publications peuvent concerner une thématique liée aux collections permanentes.

E - Parcours muséographique

Bien que le parcours muséographique soit conditionné par les contraintes explicitées dans le bilan de l'existant, des précisions supplémentaires seront fournies dès l'accueil du public. Un plan des salles²⁶ traduit en anglais mentionnant le thème de chacune d'elles sera mis à la disposition des visiteurs qui choisiront leur parcours en fonction de leurs centres d'intérêt.

²⁶ Annexe 22

1. Signalétique

A court terme et à moyen terme, il est envisagé de moderniser la signalétique. Les cartels seront doublés en anglais et en occitan pour certains. Des panneaux sur bâche ou plexiglas apporteront des explications ou des témoignages relatifs à certains objets ou à une collection.

Un planning prévisionnel est élaboré

2015 : salles 5 et 6 (collections gallo-romaines): panneaux, dessins et cartels

salle 8 (mode au 19e siècle) : panneaux explicatifs

salle 9 (les métiers) : panneau explicatif sur les ouvriers migrants du bâtiment

2016: salle 1 (intérieur limousin) : panneau explicatif

salle 11 : panneau explicatif sur la lessive autrefois

2017: salle 2 (du grain au pain): cartels en français et occitan

salle 13 (salle des documents) : présentation nouvelle d'un historique de Châteauponsac

2. Supports de visites

A moyen terme, dans le but de diversifier les supports de visites, des moyens de consultation numérique seraient envisageables, toujours en fonction des moyens financiers.

III. STRATEGIES DE COMMUNICATION

A - Mieux cibler et mieux faire connaître

1. Statistiques

Un questionnaire papier existe déjà. A court terme, il mérite d'être simplifié.

Statistiques visiteurs							
Date	Code postal	Nombre adultes	Nombre enfants	Connaît déjà	Internet	Affichage papier	Bouche à oreille

Son analyse permettra d'affiner la connaissance des types de publics et leurs provenances. Elle rendra plus efficaces les actions publicitaires.

2. Moyens numériques

En 2015, une **page Facebook** sera créée, fera le lien avec le site internet et facilitera une meilleure diffusion des événements.

Le **code QR** permettra d'accéder à notre site et aux informations concernant le musée.

Ces deux nouveaux outils de communication en seront une vitrine et cibleront un public plus large et plus jeune. En outre, ils représenteront un moyen d'accès virtuel pour les personnes handicapées.

La page **Wikipedia** déjà existante sera modifiée et mise à jour.

A moyen terme, il faudra recréer un site internet plus performant, le site actuel, dont l'hébergement est payant, étant saturé.

B - Amplifier l'attrait du musée

1. Développement du service éducatif

Le service éducatif fonctionne et nous veillerons à le développer. L'accueil des groupes scolaires nécessite un certain nombre d'accompagnants afin d'optimiser la qualité des visites et soulève le problème de leur formation.

Les enseignants peuvent se référer aux informations données par le site internet pour préparer leur visite.

De nouveaux "jeux de piste" seront proposés aux élèves à l'issue de la visite accompagnée.

A court terme, des petits livrets servant de support de visite pour les élèves de maternelle et des cycles 2 et 3 de l'école élémentaire seront réalisés. Leur but est de mettre l'accent sur les objets les plus représentatifs de la vie à la campagne vers 1900.

2. Accueil des familles

Différents partenariats seront recherchés en direction des offres faites aux familles.

A court terme, un petit guide de découverte avec pages d'observation et activités ludiques sera mis à disposition des enfants. Un code couleur utilisé dans les fascicules et sur les portes des salles aidera les enfants à se diriger en autonomie.

A moyen terme, une borne interactive pourrait proposer un programme ludique autour des collections permanente.

Le musée va intensifier la vente des livres, des brochures, des cartes postales et des souvenirs.

3. Partenariats avec les services touristiques

A long terme, quand le projet de centre culturel se concrétisera, un espace approprié (réservé au musée ou mutualisé?) serait le bienvenu et même envisagé pour proposer à la vente des produits culturels (livres, émaux, porcelaine, albums de coloriage...).

Dans ce même espace, en partenariat avec les services touristiques, pourraient être proposés des produits régionaux.

4. Journées à thèmes

Il serait intéressant de proposer aux touristes des journées à thèmes, incluant visite accompagnée du musée et découverte de l'artisanat local ou randonnées pédestres.

Une formule existe en partenariat avec l'association « Poètes aux champs » de Roussac, commune voisine de Châteauponsac : après la visite du musée, un repas limousin est suivi d'un récital.

5. Recherche de mécénat

Dans l'hypothèse où le projet concernant le conservatoire de la borne routière gallo-romaine du Limousin (Cf B1 Collections gallo-romaines) se concrétise, l'installation d'une borne interactive pourrait être en partie financée par le mécénat d'un fournisseur d'accès avec lequel nous avons déjà établi des contacts.

C - Développer un label spécifique

Afin d'améliorer la lisibilité de l'appellation « Musée Baubérot », il conviendrait de préciser les caractéristiques particulières à ce musée, mémoire vivante de Châteauponsac et du Limousin.

D - Fléchage routier plus pertinent



Bien que nous n'ayons aucun pouvoir de décision sur la signalisation routière, nous la jugeons insuffisante et inadaptée, voire non pertinente. Le logo "Musée de France" est incomplet et non déchiffrable, donc incompris. De plus, l'intitulé ne mentionne pas les spécificités du musée.

Des démarches pourront être entreprises auprès des collectivités territoriales pour améliorer l'accès au musée : les panneaux publicitaires locaux demandent à être rénovés et multipliés. Des propositions leur seront soumises quant à l'appellation, au logo et aux cheminements.

IV. BATIMENTS ET LOCAUX

Le présent PSC va distinguer les mesures qu'on peut envisager actuellement et celles qui dépendront du projet de Pôle culturel.

L'Association a engagé une réflexion globale autour de ce projet dont les principaux points sont développés au paragraphe C.

A - Bâtiments anciens ouverts au public

Prieuré inscrit et Maison du Terroir

Les bâtiments et locaux étant propriétés de la commune, l'association Notre Terroir n'a pas de pouvoir de décision quand aux travaux qu'elle jugerait nécessaire. Consciente de l'importance de la sécurité des collections, l'association signale à Monsieur le Maire les dysfonctionnements et les améliorations qu'elle souhaiterait.

Le bon fonctionnement des alarmes intrusion et incendie sera contrôlé régulièrement.

Des LED remplaceront progressivement les néons actuels pour un éclairage des vitrines plus performant.

B - Aménagement provisoire des réserves

1. Réserves extérieures

a) La plupart des objets entreposés dans la grange des Vérines, louée par l'association, sont photographiés. Une fiche de récolement est établie comportant un numéro d'inventaire provisoire. Il s'agit d'un local d'entrepôt

dont toute la surface utile est occupée. Le musée est contraint de refuser certaines propositions de dons. L'Association continuera à insister auprès de la Municipalité pour tenter d'obtenir des espaces plus appropriés.

b) A moyen terme, la réhabilitation de la grange Saint-Martin, propriété de l'association, permettrait d'entreposer les objets actuellement en réserves à la maison Dardant, bâtiment vétuste mis à disposition par la commune.

Mais les réparations nécessaires à la salubrité de ce bâtiment et son aménagement entraîneraient des dépenses importantes, en regard des moyens de l'association.

2. Réserves intérieures

Quelques solutions envisageables:

a) A court et moyen termes, des espaces existants au prieuré vont être dégagés dans le but de ranger en sécurité et salubrité des objets entreposés actuellement dans la maison Dardant. Les blocs supportant les vitrines comportent des espaces vides aménageables.

b) Confrontée à la nécessité de trouver de la place pour les réserves, l'association envisage de renoncer à la présentation des chefs-d'œuvre des Compagnons du Tour de France actuellement en dépôt au dernier étage du Prieuré. De ce fait, la place libérée servirait de réserves d'archives et de bibliothèque.

C - Projet de construction d'un centre culturel

Depuis 2013, la Commune de Châteauponsac et la Communauté de Communes Gartempe-Saint Pardoux ont commandité au cabinet Espitalié l'étude d'un projet de pôle culturel et touristique incluant le développement du musée René Baubérot.

Musée de France implanté en milieu rural, il constitue le point d'attractivité majeur du territoire, valorisant son patrimoine historique, archéologique et ethnographique.

L'étude de pré-programmation, remise le 10 décembre 2013, ne prend pas en compte tous les paramètres et ne semble pas avoir intégré les besoins réels du musée. De fait, l'association n'a pas été partie prenante de la réflexion. Sur les conseils de la DRAC et à partir des propositions du cabinet d'études, il a été envisagé qu'une étude complémentaire relative au musée et à ses besoins soit menée. La Commune et la Communauté de Communes n'ont pour l'instant pas donné suite. Cette étape reste cependant indispensable pour la réussite du projet global.

La partie développée ci-après exprime les besoins de l'association dans l'optique de la réalisation de ce projet.

Au vu de l'étude de pré-programmation et des plans qui nous ont été communiqués, il nous apparaît que **les surfaces dévolues au musée sont notoirement insuffisantes**. Tous les locaux actuellement occupés dans la maison Dardant seraient abandonnés, ne faisant pas partie du projet. La Maison du Terroir, lieu d'exposition temporaire du musée depuis 1988, deviendrait l'Office de Tourisme.

1. Création de bureaux

L'exiguïté du bureau actuel (10 m²) rend difficile le travail des salariés et n'offre pas d'espace de rangement ni de possibilité d'accueil. Il serait nécessaire de prévoir 2 bureaux séparés de 12 m² chacun.

2. Salle de travail et de réunion

La salle de travail et de réunion contiguë au bureau, dans la maison Dardant, est vraiment trop petite (12 m²). Dans le projet, une surface de 75 m² comprenant une salle de réunion, d'exposition et d'animation serait mutualisée avec la médiathèque. Considérant que ces trois fonctions sont incompatibles dans un même local, des espaces individualisés sembleraient plus appropriés.

Un espace d'environ 50 m² réservé à l'animation et aux réunions pourrait être mutualisé toute l'année.

3. Salle d'exposition

L'exposition temporaire occupe actuellement 100 m² environ à la Maison du Terroir, ce qui sous-entend qu'en l'absence de surfaces suffisantes les expositions temporaires ne seraient plus réalisables.

En revanche, un espace d'exposition équivalent à la superficie occupée à la Maison du Terroir permettrait à l'association de poursuivre sa politique d'exposition d'avril à fin septembre. Par ailleurs, ce lieu pourrait être mis à la disposition de la médiathèque et de l'Office de Tourisme le reste de l'année.

4. Besoins spécifiques du musée

Le pré-projet présenté ne prévoit pas les salles indispensables au fonctionnement du musée, notamment une salle de travail d'au moins 20 m² et un espace de quarantaine.

- les 10 m² impartis au musée pour un atelier sont inadaptés pour le stockage du matériel, l'entretien et la réfection d'objets.
- une salle de visite virtuelle équipée faciliterait l'accès aux collections pour les personnes à mobilité réduite, cela permettrait de pallier une des faiblesses de l'accueil de ces publics.
- le projet ne fait pas apparaître nettement les conditions d'accueil des visiteurs, (billetterie, vestiaires, accueil des groupes scolaires).

L'accueil sera-t-il mutualisé avec la médiathèque et l'Office de Tourisme? Dans l'état actuel de l'avancement du projet, il est difficile d'en évaluer les avantages, mais nous serons ouverts à toutes discussions avec les différents partenaires.

5. Réserves

Dans le projet, 100 m² de réserves sont prévus en sous-sol de la médiathèque.

Un minimum de surface de 250 m² aménagés non mutualisés serait nécessaire, compte tenu de l'importance et de la diversité des objets à stocker.

Lors de la finalisation du projet, les espaces de réserves devront être conformes aux normes des Musées de France. Les réserves en sous-sol doivent être assainies, ventilées et équipées d'ouvertures d'accès suffisantes et autonomes.

D - Aspect financier

L'association connaît ses limites financières. Ne pourra être engagé que ce qui pourra être "aidé" en rapport de la mise de fonds possible de l'association. La commune de Châteauponsac a reçu récemment un legs en faveur du musée. Les sommes dégagées par la vente des biens pourront-elles être utilisées pour le bon fonctionnement du musée et favoriser son épanouissement?

CONCLUSION

Grâce aux réflexions tirées du bilan de l'existant, l'association a pu déterminer quelques objectifs prioritaires réalisables en fonction de ses moyens humains et financiers. L'échéancier proposé (cf. tableau des objectifs) permettra d'organiser les missions du musée pour les 5 années qui viennent.

Toutefois, il apparaît dans ce Projet Scientifique et Culturel des objectifs à plus long terme, dépendant du projet de construction d'un pôle culturel englobant le musée.

Notre expérience nous servira à maintenir les missions d'un musée de France, à développer les recherches et la conservation du patrimoine, à créer des présentations de salles innovantes.

Notre volonté d'améliorer les stratégies de communication et d'utiliser des technologies nouvelles devrait aboutir à optimiser l'attrait du musée et en augmenter la fréquentation.

L'association aspire à ce que le Musée René Baubérot soit reconnu comme un musée phare dans le domaine de l'ethnographie régionale.